

PROGRAMME ENF



Pas de changement sur le 1^{er} niveau **Sauv’Nage** et
Le 2^{ème} niveau le

Pass’Sports de l’Eau.

Nouveau référent, envoyer vos engagements à

Bernardi.paul@live.fr

Un évaluateur ENF2 pour les examens Pass'sports de l'Eau qui devra
rester pendant toute la durée de l'évaluation.

EXAMEN PASS'SPORTS DE L'EAU

DATE : 16 novembre 2019

LIEU :

OP : 13h00/15h30

Les clubs recevront leurs horaires de passage, le mercredi 13.

Catégories concernées :

Titulaires du Sauv'Nage

Epreuves :

Examen Pass'sports de l'eau

Programme :

Les 5 épreuves

Natation Course

Nage avec palmes

Plongeon

Natation Synchronisée

Water Polo

Récompense :

Le nageur réussissant 3 épreuves, validera son Pass'sports de l'Eau

Règlement :

Ne sont autorisés à participer que les nageurs titulaires du Sauv'nage

Lors de l'engagement le club devra préciser les épreuves choisies pour son nageur.

Le nageur n'est pas tenu de passer l'ensemble des cinq épreuves du test au cours d'une même session.

OBLIGATION de fournir un évaluateur ENF2, les clubs n'ayant pas d'évaluateur devront via la formation programmée par l'ERFAN et mise en place par le CD, en former un cette saison.

Engagements :

Date limite : 9 novembre 2019

GRATUIT

EXAMEN PASS'SPORTS DE L'EAU

DATE : 28 mars 2020

LIEU :

OP : 13h/15h30

Les clubs recevront leurs horaires de passage, le mercredi 25.

Catégories concernées :

Titulaires du Sauv'Nage

Epreuves :

Examen Pass'sports de l'eau

Programme :

Les 5 épreuves

Natation Course

Nage avec palmes

Plongeon

Natation Synchronisée

Water Polo

Récompense :

Le nageur réussissant 3 épreuves, validera son Pass'sports de l'Eau

Règlement :

Ne sont autorisés à participer que les nageurs titulaires du Sauv'nage

Lors de l'engagement le club devra préciser les épreuves choisies pour son nageur.

Le nageur n'est pas tenu de passer l'ensemble des cinq épreuves du test au cours d'une même session.

OBLIGATION de fournir un évaluateur ENF2, les clubs n'ayant pas d'évaluateur devront via la formation programmée par l'ERFAN et mise en place par le CD, en former un cette saison.

Engagements :

Date limite : 21 mars 2020

GRATUIT

EXAMEN PASS'SPORTS DE L'EAU

DATE : 16 mai 2020

LIEU :

OP : 13h/15h30

Les clubs recevront leurs horaires de passage, le mercredi 13.

Catégories concernées :

Titulaires du Sauv'Nage

Epreuves :

Examen Pass'sports de l'eau

Programme :

Les 5 épreuves

Natation Course

Nage avec palmes

Plongeon

Natation Synchronisée

Water Polo

Récompense :

Le nageur réussissant 3 épreuves, validera son Pass'sports de l'Eau

Règlement :

Ne sont autorisés à participer que les nageurs titulaires du Sauv'nage

Lors de l'engagement le club devra préciser les épreuves choisies pour son nageur.

Le nageur n'est pas tenu de passer l'ensemble des cinq épreuves du test au cours d'une même session.

OBLIGATION de fournir un évaluateur ENF2, les clubs n'ayant pas d'évaluateur devront via la formation programmée par l'ERFAN et mise en place par le CD, en former un cette saison.

Engagements :

Date limite : 9 mai 2020

GRATUIT

REFORME du 3^{ème} niveau, le Pass'Compétition

La 3^{ème} étape, le Pass'Compétition, permet au jeune pratiquant de valider l'assimilation de l'environnement dans lequel il va se confronter aux autres ainsi que **l'acquisition des compétences techniques requises par la compétition.**

Les nageurs et nageuses des catégories « Jeunes » et avant ne sont pas soumis au caractère obligatoire de l'ENF.

La catégorie « Avenirs » prend part au parcours de l'ENF avec le « CHALLENGE AVENIRS » qui servira désormais de support de l'obtention du PASS'COMPETITION.

Les nageuses et nageurs valideront le « Pass Compétition » dans les conditions définies suivantes :

- Licence Compétition ou Natation pour tous.
- Participer à au moins 3 sessions « Challenges Avenirs ».
- Valider deux 25m, deux 50m et un 100m lors du « Challenges Avenirs ».

Les nageurs Avenirs disposeront à partir de cette saison 2019/2020 du Pass'Compétition au cours de la semaine suivant la fin de chaque période à la condition expresse que le Sauv'Nage **ET** le Pass'Sports de l'Eau aient été validé en amont de chaque période échue.

- Du 16 septembre au 19 janvier
- Du 20 janvier au 26 avril
- Du 27 avril au 16 août

La participation du « Challenge Avenirs » est exclusivement réservée à la catégorie **AVENIR (filles nées en 2010 et après, garçons nés en 2009 et après)** et n'est pas soumise à l'obtention préalable au Sauv'Nage ni du Pass'Sports de l'Eau. **En revanche**, pour la délivrance du Pass'Compétition, à l'issu du « Challenge Avenirs », le nageur devra être titulaire du Sauv'nage **ET** du Pass'sports de l'Eau.

Les engagements se feront via Extranat.

CHALLENGE AVENIRS			
Dames 2010 et après/Messieurs 2009 et après			
Période 1 (16 septembre 2019 au 19 janvier 2020)			
	Journée 1	Journée 2	Journée 3
Date	Samedi 26 octobre 2019	Samedi 16 novembre 2019	Samedi 11 janvier 2020
Lieu	RAMBERVILLERS		
OP	15h30	15h30	15h30
PROGRAMME	100 NL Pause 10' 25 Dos 50Dos/Brasse Pause 10' 25 Papillon 50 Brasse/Crawl	100 4 Nages Pause 10' 25 Brasse 50 papillon/Dos Pause 10' 25 Crawl 50 Dos/Brasse	100 NL Pause 10' 25 Dos 50 Dos/Brasse Pause 10' 25 Crawl 50 brasse/crawl
Règlement	3 Epreuves maximum par journée		
	A la fin de la période, soit au 19 Janvier pour la délivrance du Pass' Compétition le nageur devra être titulaire du Sauv'Nage et du Pass' Compétiton		
Engagements	Date limite : 23 octobre	Date limite : 13 novembre	Date Limite : 8 janvier
	1 € par épreuve		

CHALLENGE AVENIRS		
Dames 2010 et après/Messieurs 2009 et après		
Période 2 (20 janvier 2020 au 26 avril 2020)		
	Journée 1	Journée 2
Date	Samedi 22 février 2020	Samedi 28 mars 2020
Lieu		
OP	15h30	15h30
PROGRAMME	100 NL Pause 10' 25 Dos 50Dos/Brasse Pause 10' 25 Papillon 50 Brasse/Crawl	100 4 Nages Pause 10' 25 Brasse 50 papillon/Dos Pause 10' 25 Crawl 50 Dos/Brasse
Règlement	3 Epreuves maximum par journée	
	A la fin de la période, soit au 26 avril pour la délivrance du Pass' Compétition le nageur devra être titulaire du Sauv'Nage et du Pass' Compétition	
Engagements	Date limite : 19 février	Date limite : 25 mars
	1 € par épreuve	

CHALLENGE AVENIRS		
Dames 2010 et après/Messieurs 2009 et après		
Période 3 (27 avril 2020 au 16 août 2020)		
	Journée 1	Journée 2
Date	Samedi 16 mai 2020	Samedi 20 juin 2020
Lieu		
OP	15h30	15h30
PROGRAMME	100 NL Pause 10' 25 Dos 50Dos/Brasse Pause 10' 25 Papillon 50 Brasse/Crawl	100 4 Nages Pause 10' 25 Brasse 50 papillon/Dos Pause 10' 25 Crawl 50 Dos/Brasse
Règlement	3 Epreuves maximum par journée	
	A la fin de la période, soit au 16 août pour la délivrance du Pass' Compétition le nageur devra être titulaire du Sauv'Nage et du Pass' Compétiton	
Engagements	Date limite : 13 mai	Date limite : 10 juin
	1 € par épreuve	